

## REUNION DU 16 FEVRIER 2004

L'an deux mil quatre, le seize Février à 20 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni sous la Présidence de Monsieur MAUFRAIS, sur convocation du 12 Février 2004.

**Etaient Présents** : Messieurs MAUFRAIS, RELIER, BOUFFINIER, PICHOT, CHAPLAIN, BRASSEUR, HEULAND, CLER , LEBEAU et Mesdames BOURGEOIS, DOUBLET, GAILLAC et MARTIN.

**Secrétaire** : Monsieur RELIER.

Lecture est faite du compte rendu du 14 Janvier 2004, qui est approuvé à l'unanimité des présents et signé.

### ORDRE DU JOUR

#### DEMISSION DE MONSIEUR PERRET

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la démission de Monsieur PERRET en raison de son départ de la commune.

#### DON DE MONSIEUR MIGEON

Monsieur MIGEON a offert à l'école sept ordinateurs et deux imprimantes. Le Conseil Municipal remercie chaleureusement Monsieur MIGEON pour ce magnifique cadeau.

#### PROJET D'AMENAGEMENT DU LOGEMENT DE LA RUE DES SOEURS

Madame BIAS et Madame GUERIN souhaitent créer une association qui proposerait les activités suivantes :

- marche : découverte de la région et de la nature.
- atelier créatif - cartonnage, encadrement, décoration à thème.
- danse folk.

Et plus spécifiquement pour les enfants : atelier de poterie, travaux manuels, peinture et théâtre.

La Salle des Fêtes peut accueillir la danse et le théâtre, pour les ateliers Madame BIAS et Madame GUERIN souhaiteraient disposer d'une partie du logement de la rue des Sœurs.

Une autre partie de ce logement pourrait aussi accueillir une salle informatique.

Pour mener à bien ce projet, il faut avoir l'autorisation d'utilisation de la commission de sécurité départementale. Pour avoir celle-ci, il faut déposer un permis de construire qui indiquera les différents aménagements à réaliser.

Monsieur RICHARD, architecte a visité le logement et estime qu'un minimum de 15 000 à 16 000 € de travaux serait nécessaire.

Les devis d'honoraires de Monsieur RICHARD sont les suivants :

- |                                    |            |
|------------------------------------|------------|
| - relevé de l'ensemble du bâtiment | 1 496.29 € |
| - mission maîtrise d'œuvre         | 4 876.09 € |

Dans ce projet, la salle informatique se trouverait dans l'ancienne salle à manger ce qui n'est pas adapté pour l'institutrice qui devra surveiller la salle de classe et la salle informatique, les ordinateurs seront donc installés dans un premier temps dans la classe. Il faudra trouver malgré tout une autre solution en cas d'augmentation des effectifs scolaires. Le Conseil Municipal trouve les propositions de Madame BIAS et Madame GUERIN intéressantes et décide de réfléchir sur les possibilités d'aménagement de ce logement.

### **ACHATS ET TRAVAUX A REALISER POUR L'ECOLE**

- Tables informatiques et pose de prises pour brancher les ordinateurs.
  - Un téléviseur et un magnétoscope.
  - Pose d'un revêtement anti-glisse à la maternelle.
- Avis favorable du Conseil Municipal.

### **DELEGUE POUR LE REMEMBREMENT DE BU**

A l'unanimité, Monsieur PICHOT est élu comme délégué.

### **DEVIS ZIMMERMANN**

Le Conseil Municipal accepte le devis des Ets ZIMMERMANN d'un montant de 1 029.11 € TTC pour la remise en état du mur derrière la scène.

### **DEVIS LEFEVRE**

Le Conseil Municipal accepte le devis des Ets LEFEVRE d'un montant de 6 878.67 € TTC correspondant aux travaux complémentaires et non prévus de la façade Sud du clocher, sacristie et chœur.

### **FNACA**

Monsieur le Maire transmet au Conseil Municipal les remerciements de Monsieur SALMON, Président de la FNACA pour la participation de la Commune de Rouvres à l'achat d'un nouveau drapeau.

### **DEMANDE DE MONSIEUR TINE**

Monsieur TINE souhaiterait déplacer son portail en l'avançant au niveau de la clôture et propose d'acquérir le terrain actuellement communal qui serait englobé dans sa propriété.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un refus à la demande de Monsieur TINE

### **ANET ET SON CANTON**

Pour paraître dans le bulletin les textes et photos doivent parvenir avant le 1<sup>er</sup> Mars. Le Conseil Municipal ne voit pas d'article à faire paraître dans ce bulletin.

### **ARRETE POUR EDIFICE MENACANT RUINE**

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il a pris suivant la réglementation en vigueur un arrêté pour un hangar menaçant ruine aux Nonains.

Le Conseil Municipal approuve cette décision et autorise Monsieur le Maire à continuer la procédure.

### **IMMEUBLE EN ETAT D'ABANDON MANIFESTE ROUTE D'ANET**

Des informations supplémentaires seront demandées pour voir de quelle manière procéder afin de remédier à cette situation.

### **DELEGUE SYROM**

Les horaires de réunions posant des problèmes à Madame MARTIN, celle-ci souhaiterait ne plus être déléguée.

Monsieur LEBEAU se propose de la remplacer et est élu à l'unanimité par le Conseil Municipal.

## **FACTURATION POUR LA DETERIORATION DE PLAQUES A LA SALLE DES FETES**

Le Conseil Municipal décide de demander à la famille concernée une somme de 50 €.

## **CLUB DE L'AMITIE D'ANET**

A la suite de la demande des membres du Club de l'Amitié d'Anet, le Conseil Municipal accepte que le Club organise des manifestations à la Salle des Fêtes. Cette Association ne faisant pas partie de la Commune, le tarif en vigueur sera demandé pour chaque location.

## **ELECTIONS REGIONALES DES 21 ET 28 MARS**

Horaires pour la tenue du bureau :

8 h - 10 h	Mr BOUFFINIER - Mr LEBEAU - Mr HEULAND
10 h - 12 h	Mme BOURGEOIS - Mme DOUBLET - Mr PICHOT
12 h - 14 h	Mr MAUFRAIS - Mr CHAPLAIN - Mr BRASSEUR
14 h - 16 h	Mme GAILLAC - Mme MARTIN - Mr CLER
16 h - 18 h	Mr MAUFRAIS - Mr RELIER - Mr HEULAND

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **Monsieur LEBEAU**

- signale un tas de gravats près du château de la Ronce et souhaiterait le voir enlever.

### **Monsieur CLER**

- a eu confirmation d'une classe supplémentaire au sein du SIRP.
- signale un animal mort dans la rivière.

### **Monsieur RELIER**

- un nombre important de réponses favorables est revenu en Mairie à la suite de l'enquête « HAUT DEBIT ».

L'Ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21 heures 50.